



Bruxelles
EACEA.B.4

[Monsieur/Madame] [...]

[adresse]

Objet: Affaire [...] – Dépens de l'instance

[Madame/Monsieur],

Comme vous le savez, dans l'affaire citée sous objet le Tribunal [...] a rejeté votre recours et vous a condamné[e] à supporter les dépens de l'instance, y compris les dépens exposés par l'Agence (arrêt du [...]).

Les dépens de l'Agence s'élèvent pour l'instance à un montant total de [...] €.

Ces frais représentent pour l'agent de l'Agence des frais administratifs divers¹, s'élevant à 260 €, ainsi que des frais d'un montant de [...] € relatifs aux honoraires encourus par l'avocat qui a assisté l'Agence dans cette affaire, Maître [...].

Par la présente, je me permets de vous adresser une note de débit concernant les dépens de l'Agence dans l'affaire citée sous objet.

Je vous prie d'agréer, [Madame/Monsieur], l'expression de ma considération distinguée.

Annexe: Note de débit

Copie: [avocat]

¹ Frais de photocopies, de missions, etc. (v. Ordonnance du Tribunal du 22 mars 2000 dans l'affaire T-97/95 (92) II – Sinochem/Conseil).

EACEA : M. Roberto Carlini, directeur ; [redacted]
[redacted], [redacted], et [redacted]